



CHIFFRES CLÉS

AOÛT 2016

BASSIN D'ANCENIS

SITUATION AU 31/07/2016



Libre de diffusion sous réserve de mention de la source « Pôle emploi Pays de la Loire »

	juil 2016	Poids	Evolution / juillet 2015	Cumul de août 2015 à juillet 2016	%	Evolution cumulée annuelle
DEFM (cat. A) - Demande d'Emploi Fin de Mois	2 227		1,4%			
- dont moins de 25 ans	331	14,9%	-12,0%			
- dont 50 ans et plus	542	24,3%	12,9%			
- dont Femmes	1 198	53,8%	1,5%			
- dont DELD - Demande d'emploi de longue durée	820	36,8%	3,7%			
- dont Obligations d'emplois	359	16,1%	8,1%			
- dont Indemnisés	1 327	59,6%	7,5%			
- dont Bénéficiaires du RSA Revenu Solidarité Active	271	12,2%				
DEFM (cat. B) - Demande d'Emploi Fin de Mois	767		11,6%			
DEFM (cat. C) - Demande d'Emploi Fin de Mois	1 659		2,3%			
DEFM TOTAL (Cat.A+B+C)	4 653		3,3%			
DEE (cat. A) - Demande d'Emploi Enregistrée	569		21,3%	4 847	5,1%	
- dont licenciements économiques	7	1,2%	250,0%	51	1,1%	18,6%
- dont autres licenciements	43	7,6%	48,3%	397	8,2%	10,9%
- dont fin de contrat	114	20,0%	-4,2%	1 195	24,7%	3,3%
- dont fin de mission	85	14,9%	165,6%	477	9,8%	9,2%
- dont 1ère entrée sur le marché	45	7,9%	125,0%	209	4,3%	9,4%
OEE - Offre d'Emploi Enregistrée	329		22,3%	4 632	28,2%	
- dont OEE durables	139	42,2%	37,6%	1 363	29,4%	70,8%
- dont Intérim	140	42,6%	2,2%	2 700	58,3%	32,2%
- dont Industrie	21	6,4%	75,0%	173	3,7%	35,2%
- dont BTP	11	3,3%	450,0%	133	2,9%	101,5%
- dont Tertiaire	294	89,4%	17,1%	4 267	92,1%	27,2%

* Suite à la mise en place du nouveau dispositif "Prime d'Activité" au 01/01/2016 nous n'affichons plus l'évolution Annuelle du RSA.

Catégorie A : Personnes sans emploi, immédiatement disponibles, tenues d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi sans aucune activité réduite.
Catégorie B : Avec une activité réduite de courte durée (78 heures ou moins).
Catégorie C : Avec une activité réduite de moyenne ou longue durée (plus de 78 heures).
DELD : Demande d'Emploi de Longue Durée (plus d'un an).
Obligations d'Emplois : Demandeurs d'emploi bénéficiant de l'obligation d'emploi instituée par l'article L.323-1 du Code du travail : les travailleurs reconnus handicapés par la CDAPH, les victimes d'accidents du travail ou de maladies professionnelles, les titulaires d'une pension d'invalidité, etc.
OEE durables : Offres d'emploi enregistrées à Pôle emploi, correspondants à des contrats d'une durée supérieure à 6 mois.
BFM : Bénéficiaires Fin de Mois (Catégorie 1 à 8 et dispensés de recherche d'emploi).